
**Procès-verbal de la séance de la Commission de l'administration et
des priorités (CAP) tenue le 14 avril 2014 à 17 h 30
350, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement
Madame Claire Vassart, Directrice d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Lapierre, Directeur Culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
M. André Brideau, Directeur des travaux publics de l'ingénierie et de l'aménagement urbain

ABSENCE :

M. Mohamed Saâd Mourni, Secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance

Le président, monsieur Normand Marinacci, déclare la séance ouverte à 17 h 30.

Madame Vassart agira à titre de secrétaire.

1- Pont de L'Île-Bizard

Monsieur André Brideau informe l'assemblée avoir assisté à quelques rencontres relatives à ce dossier. Plusieurs scénarios sont envisagés. L'arrondissement privilégie un scénario dans lequel le pont actuel serait conservé pour le transport actif (vélos/piétons) et en cas de mesures d'urgence. Ainsi, on éviterait le déplacement des services d'utilité publique, donc diminution des coûts et des risques. Les porte-à-faux devraient être enlevés pour soulager la structure du pont. Des travaux de réfection du tablier du pont sont prévus vers la fin de l'été. Un mandat a été octroyé à COSIM Inc. pour agir à titre d'intégrateur dans ce dossier. Leur rôle est de rechercher un consensus parmi les différents intervenants.

2- Prolongement du boulevard Jacques-Bizard

La rencontre entre monsieur Normand Marinacci et monsieur Jim Beis de Pierrefonds-Roxboro n'a pas eu lieu. Ce point sera discuté à la prochaine CAP du mois de mai 2014.

3- Égouts et drainage

3.1 rue Bellerive – Sainte-Geneviève

Messieurs Marinacci, Côté et Brideau, ainsi que madame Lavallée, ont rencontré monsieur Bernier, tel que prévu à la commission du mois de mars. Il fut décidé que, dès que le niveau de la rivière le permettrait, l'arrondissement fera une inspection des conduites exutoires existantes datant de 1950, pour établir un diagnostic.

Madame Vassart informe l'assemblée que la Ville de Montréal a nié sa responsabilité dans chacune des six réclamations faites contre elle depuis 2006. Aucune poursuite n'a été entamée dans ces dossiers. Tous sont clos.

3.2 Place Maxime

L'audition devant la Cour supérieure est prévue pour les 7 et 8 mai prochain. Le suivi de ce dossier est reporté à la CAP de juin 2014.

4- Pavillon Vincent-Lecavalier

La visite du bâtiment a eu lieu le 20 mars 2014, tel que prévu à la dernière CAP. Les élus présents acceptent que l'arrondissement prépare un projet à soumettre dans le cadre du programme d'accessibilité universelle.

Le Programme Aquatique Montréal (PAM), pourrait financer 50 % de la mise aux normes de la partie sud du bâtiment adjacent à la piscine, jusqu'à un montant maximal de 400 000 \$.

Ce sujet sera rediscuté à la CAP d'août 2014.

L'arrondissement a besoin d'une salle multi-fonctionnelle de 120 places. L'aménagement de cette salle devra être financé par notre PTI local.

5- Omnium Canadien RBC (PGA)

Madame Vassart fera parvenir à Alexandra Court, au soutien aux événements, l'estimé du coût des travaux à réaliser par l'arrondissement aux frais de l'Omnium :

- nettoyage du trajet
- marquage de la chaussée
- construction d'entrées charretières
- aménagement de stationnements

Il a été précisé que les communications destinées aux citoyens de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève devront être approuvées par l'arrondissement. Un suivi sera effectué à la CAP du 12 mai prochain.


Initiales 

6- Sortie du traversier

Une requête par monsieur Guillemette concernant les accès au traversier fut transmise au conseiller monsieur Stéphane Côté, soit d'aménager de façon permanente afin de permettre une voie double pour accéder au traversier et une voie simple pour accéder au chemin Dutour. Une vérification des règlements de circulation est en cours. L'arrondissement est d'accord en principe à la demande, mais le coût des travaux devra être chargé au propriétaire du traversier et payables dans l'année. Un protocole d'entente sera préparé par monsieur Brideau. Monsieur Côté communiquera avec le propriétaire.

7- Crues printanières

Monsieur Brideau informe l'assemblée que des mesures sont prises deux fois par jour et que la Sécurité civile suit le dossier de près. Les travaux publics surveillent de près les stations de pompage. Des sacs de sable sont prêts à être distribués, en cas de montée des eaux. Un communiqué à cet effet est prêt, en cas de besoin.

Pour ce qui est de la montée de l'Église, des plongeurs doivent aller inspecter et nettoyer le « dégrilleur » pour permettre au trop-plein du lac du Golf St-Raphaël de passer dans la conduite sous la rue, tel que cela devrait être. Ces plongeurs sont engagés par le club de golf.

8- Utilisation et réparations de rues

8.1 Bellevue

Monsieur Marinacci rapporte une plainte qu'il a reçue d'une citoyenne relativement à la poussière. Monsieur Brideau a déjà communiqué avec le promoteur qui doit corriger la situation.

8.2 Monk

Les réparations effectuées par l'arrondissement sont à refaire à deux endroits. Monsieur Brideau explique que cette rue n'a pas de fondation. Il est demandé de corriger la situation.

8.3 Léon-Brisebois

Des travaux de réfection sont prévus pour l'été 2014 de Cherrier à Pierre-Boileau (est). Le secteur Léon-Brisebois/Poudrette est très endommagé selon les élus. Monsieur Brideau examinera la situation et proposera un correctif.

9- Sous-traitance

Monsieur Marinacci demande à ce qu'on lui dépose, avant la prochaine rencontre, la liste de tous les contrats que l'arrondissement octroie (par exemple : le marquage, le nettoyage et la peinture des bornes d'incendie, le déneigement, le transport de neige). Madame Vassart lui explique qu'annuellement, est déposé au conseil la liste des contrats de 25 000 \$ et plus. Elle lui remettra cette liste. Pour ce qui est des contrats octroyés de moins de 25 000 \$, une liste sera préparée pour 2013.

10-Complexe sportif St-Raphaël

Le Complexe demande à l'arrondissement de les appuyer auprès de la Commission des Services électriques de Montréal relativement à l'implantation d'une ligne électrique dans la servitude à l'arrière du CSSR. Il voudrait que la ligne électrique passe par la rue des Bruants pour éviter d'avoir à défrayer le coût de déplacement dans l'éventualité où le projet d'agrandissement voit le jour. Ni Hydro-Québec, la CSEM, le CSSR, le promoteur et l'arrondissement ne veulent assumer ces frais.

Aussi, dans un compte rendu du Conseil d'arrondissement du 24 septembre 2013, il est fait mention d'une rétrocession de terrain en lien avec l'amende de 2 500 \$ payée par le Complexe en 2005 pour avoir effectué des travaux en milieu humide. Ni madame Vassart, ni monsieur Brideau ne sont au courant d'une telle rétrocession de terrain. Selon nos dossiers, il n'y aurait pas de cours d'eau ni de marais près du complexe.

11-Agrandissement de la bibliothèque de L'Île-Bizard

Monsieur Lapierre résume le projet déposé au programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) en 2012. Le total du projet est estimé à 1,8 M\$, financé à 20 % par l'arrondissement. Il faudra prévoir 215 000 \$ pour les dépenses d'opération annuelles.

Quatre points sont en litige entre l'arrondissement et le comité du Programme RAC : l'emplacement de l'arrondissement doit être laissé libre de contraintes ; les activités de la salle multi-fonctionnelle doivent être limitées ; la Direction stratégie et transactions immobilières (DSTI) estime que les coûts présentés au Programme fonctionnel et technique (PFT) sont sous-évalués de 300 000 \$; 34 m² de superficie supplémentaire peuvent être ajoutés pour respecter la norme de desserte de la population en lien avec le programme. Le conseil doit se positionner bientôt sur ce projet, 360 000 \$ est déjà prévu au PTI des années passées. Une décision devrait être prise avant la prochaine CAP.

12-Horaire de la bibliothèque

Il est décidé qu'après l'été, la bibliothèque fermera à 20 h plutôt qu'à 21 h du lundi au jeudi, compte tenu du bas niveau de fréquentation entre 20 h et 21 h. Ce changement permettra à l'arrondissement d'économiser 12 000 \$ annuellement.

13-Plan d'action culturel 2014

Il y aura 7 spectacles « Son et brioches » pendant la saison culturelle 2014/2015. La Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens procédera à la confirmation de la programmation auprès des artistes proposés, soit :

- 19 octobre 2014 : conte d'humour et de sagesse
- 16 novembre 2014 : musique latine
- 14 décembre 2014 : casse-noisette en trio
- 25 janvier 2015 : trio guitares nomades
- 22 février 2015 : la bonne nouvelle selon Quartom
- 15 mars 2015 : matinée au cinéma
- 19 avril 2015 : musique africaine

Le lancement de cette saison se fera le 19 septembre avec Julie Lefebvre.

Initiales 

14- Médiation culturelle

Suite à la dernière CAP, une lettre d'intention a été envoyée à la direction de la culture et du patrimoine. Notre participation dans le projet *Du primaire au spectaculaire* est de 3 500 \$. Une réponse est attendue avant l'été.

15- Club de tennis

L'abri prévu devra être conforme aux normes de construction. La Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens communiquera avec le Club et fera un suivi avec les Travaux publics sur les suites à donner au projet.

La question d'accessibilité au terrain a été discutée avec le Club. Les discussions se poursuivront entre l'arrondissement et le Club.

Il faudrait prévoir un 80 000 \$ au PTI pour le resurfaçage en acrylique des terrains de tennis au parc Eugène-Dostie.

16- Contrat de Sécurité publique

Le contrat actuel est de 250 000 \$.

Nous disposons encore d'une option de renouvellement. Nous devons décider avant le 30 septembre si on renouvelle ou si on retourne en soumission publique. Le suivi sera fait à la prochaine CAP de juin. Il faudrait par contre réfléchir à ce qu'on voudrait changer au contrat actuel ou s'il faut faire cette activité en régie.

17- Communications

A- Publications :

Claire Vassart préparera un budget pour un projet de 8 publications bilingues qui incluraient les avis publics. Un suivi sera fait à la CAP du mois de juin.

B- Site internet :

Les élus aimeraient ajouter des capsules YouTube. Madame Vassart demandera à la chargée de communications de voir la faisabilité de ses capsules.

18- À Cœur Ouvert

Les bénévoles de l'organisme ont trouvé un local pour poursuivre les activités de la friperie. L'inconvénient est que le loyer du local est de 500 \$ par mois, plus cher que ce qu'ils peuvent se permettre. Pour 2014, les élus ont acceptés de réduire la contribution de l'organisme de 3 000 \$ relativement au salaire du coordonnateur des camps de jour pour handicapés.

Initiales 

19-Ressources humaines

Le sujet est annulé.

20-Processus et communications avec les élus

Le Maire insiste pour être avisé des avis juridiques demandés au contentieux.

21-Varia

1- Les avenues

L'entrepreneur a déposé deux demandes de contingences relativement au transport des terres d'excavation et à la présence de roc et d'eau en quantité plus grande que prévue. Les travaux ne peuvent reprendre avant la fin mai. Une rencontre de début de projet devrait avoir lieu prochainement. Un suivi sera effectué à la CAP du 12 mai prochain.

2- Poubelles – rue des Grives, à l'entrée du parc

Une poubelle est demandée par les citoyens. Le contremaître horticulture communiquera avec monsieur Côté pour établir où l'installer.

3- Parc des maisons mobiles

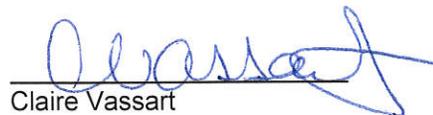
Une rencontre est prévue avec les intervenants le 11 juin prochain. Préalablement, les représentants de l'arrondissement (André Brideau, Jean-Dominic Lévesque-René), devraient rencontrer Environnement Montréal et le MDDEFP. Un suivi sera fait à la CAP du mois de mai.

4- Enfouissement des services – boulevard Guin

Une rencontre est prévue le 23 avril prochain avec la CSEM. Il reste 4 entrées électriques à corriger pour procéder dans ce dossier. Madame Vassart explique que l'arrondissement subventionnait à 100 % les modifications nécessaires. Un suivi sera fait à la CAP du mois de mai 2014.



Normand Marinacci
Maire d'arrondissement



Claire Vassart
Directrice d'arrondissement